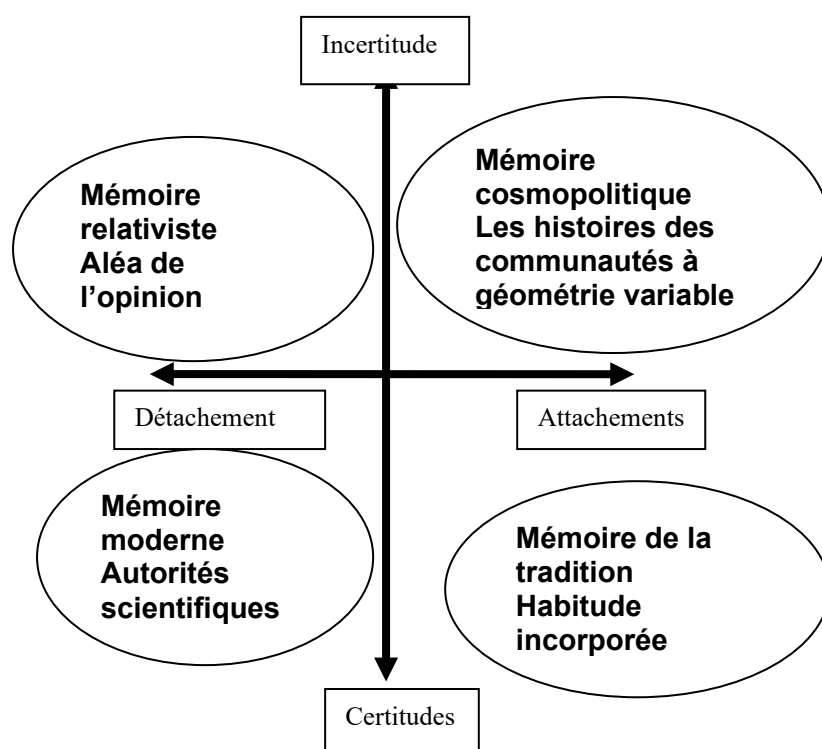


Politiques de la mémoire en temps d'incertitudes

Dominique Boullier

Pour « Les dossiers de l'audiovisuel »

L'émergence du Web 2.0 déstabilise considérablement les repères des institutions aussi bien que des internautes. Tout se passe comme si nous étions plongés dans un laboratoire (à ciel ouvert) de « survie en temps d'incertitude ». En effet, l'incertitude n'est en rien une propriété spécifique au Web : elle est considérée comme une base scientifique et philosophique (Stengers) pour penser notre être-au-monde contemporain, notamment dans son couplage avec le cosmos, qui remet fortement en cause les coupures établies par les modernes entre nature et culture, sujet et objet, faits et valeurs. Le Web 2.0 n'est dès lors qu'une variante de cette déstabilisation qui attaque aussi les autorités qui jusqu'ici organisaient les savoirs et produisaient la connaissance par délégation. Que devient le travail de la mémoire dans un tel environnement incertain ? Et plus particulièrement lorsque l'on prétend conserver un patrimoine de ressources audiovisuelles pour le bien commun alors que l'inflation des données, de leurs réseaux de diffusion, fait éclater tous les repères et questionne le sens même d'une telle mission. Pour parvenir à s'orienter dans cet univers chaotique, il nous faut revenir sur quelques propriétés de la mémoire et faire un diagnostic précis sur notre situation contemporaine au temps de la seconde modernisation (Beck). En nous appuyant sur l'incertitude pensée par I. Stengers et sur les attachements pensés par B. Latour, nous avons produit une boussole cosmopolitique (Boullier, 2004) qui permet de restituer la diversité des politiques possibles et de mieux comprendre leurs oppositions actuelles. La mettre en œuvre à propos de la mémoire et du patrimoine nous permet de prolonger certains travaux présentés dans notre ouvrage « l'outre lecture » (Ghitalla et Boullier, 2003).



Les mémoires que nous sommes capables de mobiliser ne se résument pas à la présentation faite par la psychologie cognitive en termes de modes de mémorisation (à court terme, à long terme, voire mémoire de travail) et pourtant nous pouvons nous en inspirer pour les dépasser. On pourrait en effet considérer que la mémoire moderne est celle de la mémoire à long terme, celle qui va stocker et réécrire en permanence les justifications de ce qui a été stocké, qui va en garder les traces et les motivations : c'est précisément ce que fait toute la communauté scientifique qui capitalise les expériences et les révisé au fur et à mesure, c'est aussi ce que fait l'INA, à travers son travail savant

d'archivage. L'expertise nécessaire pour mettre en ordre et sélectionner ce qui est archivé permet de prétendre à l'universalité au même titre que le fait toute activité scientifique. En se situant du point de vue du bien commun, voire de l'intérêt général, on peut ainsi se détacher de toutes les traditions communautaires.

Or, toute cette expertise est actuellement remise en cause par des dispositifs de stockage tels que YouTube ou Dailymotion. Les principes qui les guident ne sont plus ceux des experts mais ceux de l'opinion (Boltanski et Thévenot), puisque ce qui est conservé ne garde une visibilité que s'il est connu, évalué, regardé. De ce point de vue, la mémoire devient aléatoire et flottante puisque la notoriété peut faire évoluer grandement les propriétés du stock. Si les chaînes de télévision commencent à combattre cette méthode et ces services, c'est qu'elles ont elles mêmes désormais leurs services de mémoire, sous forme de VoD, qui doit devenir source de revenus. Avec ces sites où chacun archive sans autre contrôle et sans règle d'indexation, nous avons plutôt affaire à une mémoire à court terme, sensible aux événements en cours mais qui « oublierait » de faire passer certains éléments dans la mémoire à long terme : c'est le programme relativiste de la fluidité généralisée qui valorise l'incertitude en organisant le détachement total vis-à-vis des appartenances et autres repères sociaux traditionnels.

Ces deux modalités de mémoire peuvent être aisément traités techniquement parce qu'elles organisent tous les deux le détachement vis-à-vis des communautés : ce sont des informations et des données qui circulent. Dans un cas, seule une communauté, celle des experts, peut avoir voix au chapitre, et dans l'autre, personne ne peut prétendre organiser de nouveaux repères. L'intérêt est alors de faire de ces informations des entités manipulables à souhait et étiquetables indépendamment de leur contexte de production et des communautés qui les ont produites : c'était aussi le rêve du Web sémantique, de cette indexation universelle du monde qui ferait autorité. Son échec doit être médité aussi pour les politiques de la mémoire, car il signe l'impasse d'un modèle des connaissances qui prétend les situer hors malentendu constitutif de la société et hors ambiguïté constitutive du langage (Gagnepain).

Or, deux autres politiques de la mémoire sont ainsi oubliées, celles qui sont nettement plus en prise avec les propriétés des connaissances qui sont celles du langage toujours indexical, toujours attaché à un contexte, et de la société, toujours en débat et en redéfinition de ses frontières.

La mémoire comporte en effet une dimension plus incorporée que ne le sont les mémoires sémantiques voire déclaratives auxquelles se consacrent le plus souvent la psychologie cognitive : ce sont les habitudes, ces mémoires incorporées, qui se font pourtant cadres de perception durables. Dans ce cas, la mémoire ne vit que sur la répétition, comportant une dimension rituelle importante : les journalistes eux-mêmes connaissent ces traditions que sont les « marronniers » qui transforment l'actualité en une illustration d'un calendrier sans cesse recommencé. Ce sont pourtant ces habitudes qui cimentent des perceptions communes au-delà même de la conscience puisqu'on se retrouve dans le tacite ou dans les routines. Ce modèle n'a, semble-t-il, pas d'équivalent pour une politique de patrimoine audiovisuel mais il est intéressant de l'indiquer pour signaler que ce sont précisément ces types de savoirs qui pourraient être jugés peu intéressants par des experts car trop répétitifs et non capitalisables. Leur caractère local, contre l'universalité des mémoires modernes, est fortement valorisé mais l'intérêt de leur mise à disposition de la communauté concernée peut poser problème. En réalité, grâce au Web et à tous les phénomènes de « long tail », de marchés de niches, il est probable que ce type de mémoire et sa mise à disposition pourront constituer une vraie richesse.

C'est plus nettement ce qui se passe avec le Web 2.0 dit Web social et qui constitue la base d'une quatrième politique de la mémoire. Il faut ici bien distinguer ce qui est stocké sur YouTube par exemple, de ce qui est partagé sur des sites comme Myspace ou Facebook. Ce qui avait été écarté par les modernes au nom de l'indexation par les experts, retrouve une reconnaissance via des indexations que nous avons appelées subjectives (Boullier, 1999) et qui sont désormais désignées comme folksonomies. Dans ce cas, les connaissances sont bien attachées à des collectifs (que l'on dit abusivement communautés), mais non plus à ces communautés locales traditionnelles répétant les mêmes savoirs, mais à des communautés à géométrie variable, selon des intérêts parfois inattendus, devenus pertinents pour un regroupement grâce à l'effet réseau.

Certes, dans ce cas, l'incertitude générée par le numérique sur la nature même du document demeure (sa plasticité dynamique car calculée en permanence, son absence de frontières puisqu'il est attaché fortement à son corpus par des liens, sa manifestation variable selon les supports d'appropriation) (Boullier, Ghitalla, 2003). Mais elle n'est plus exploitée infiniment pour des rééditions et des

détournements de toutes les vidéos sur les sites « relativistes » : elle est contrôlée par une communauté qui produit de nouveaux repères, certes incertains et non validés par des experts au sens des modernes, mais qui finissent par orienter valablement les utilisateurs. C'est ce qui se passe avec Wikipédia ou avec des communautés plus restreintes de passionnés dans certains domaines.

Une politique du patrimoine et de la mémoire peut ainsi récupérer les avantages de toutes les postures précédentes pour produire une méthode de composition d'un monde commun, en prise avec les technologies et les tendances culturelles :

- la capacité des communautés à produire leur mémoire, des mémoires toujours différentes, comme le fait la tradition,
- la capacité à réviser ces mémoires, à les capitaliser comme sait le faire l'activité scientifique,
- la capacité à faire émerger de nouveaux centres d'intérêt, de nouvelles références imprévues comme savent le faire les médias.

La mémoire devient alors histoire, capacité à réorganiser à la fois les contenus et les frontières sociales. Nous sommes encore loin des offres de service qui soient vraiment adaptées à ce projet dans le domaine de l'audio-visuel : voilà un domaine où l'innovation technologique est nécessaire mais ne prend sens que lorsqu'elle sait soutenir des dynamiques collectives déjà émergentes pour les amplifier, comme l'ont toujours fait les révolutions techniques telles que l'imprimerie. Cet imprimé que l'on avait cru dépositaire de nos mémoires, comme les autres supports analogiques, parce qu'ils étaient supposés immuables. En réalité, un ensemble de conditions étaient nécessaires pour produire cet effet de stabilité : modes de production, autorités, droit, etc. Si le Web déstabilise tout cet édifice et fait craindre le relativisme et la désorientation. Aucun retour en arrière ne sera possible : c'est seulement en s'appuyant sur le travail ordinaire des « communautés » soucieuses de produire leur histoire, qu'un patrimoine pluriel, et non plus à prétention universelle et scientifique, peut être réinventé. Les experts modernes ont un grand rôle à jouer pour assister et orienter mais il leur faudra modifier considérablement leurs modes d'intervention s'ils veulent rester en prise avec l'incertitude des repères qui nous constitue désormais.

Boltanski, L. et Thévenot L., De la justification. Les économies de la grandeur, Gallimard (NRF), Paris, 1991, 485 p.

BOULLIER, Dominique et Franck GHITALLA.- "Le Web ou l'utopie d'un espace documentaire", **I3, Information, Interaction, Intelligence**, vol.4, n°1, 2004, pp. 173-189.

BOULLIER, Dominique.- **L'urbanité numérique. Essai sur la troisième ville en 2100**, Paris : L'Harmattan, 1999.

BOULLIER, Dominique.- Déboussolés de tous les pays ! Paris : Editions Cosmopolitiques, 2003. (téléchargeable sur www.cosmopolitiques.com)

GAGNEPAIN, Jean.- **Leçons d'introduction à la théorie de la médiation**, Anthro-po-logiques n° 5, Coll.

BCILL, Louvain-la-Neuve : Peeters, 1994.

GHITALLA Franck, BOULLIER Dominique, GKOUSKOU-GIANNAKOU Pergia, LE DOUARIN Laurence, NEAU Aurélie, *L'outre lecture. Manipuler, (s')appropriier, interpréter le web*, Paris, BPI, 2003

LATOURE, B., Changer la société. Refaire de la sociologie, Paris : La Découverte, 2006

STENGERS, Isabelle, Cosmopolitiques, Paris : La Découverte/ Les empêcheurs de penser en rond, 1996-1997 (7 tomes)